

# PARTENARIAT SEMI-EXCLUSIF



Profitez **d'une bonne couverture de votre engagement** tout en réduisant votre investissement

**Partagez le nom du bateau et les espaces principaux avec un second partenaire** (dans le cadre de la législation ISAF): Coque, Grand Voile, Spi selon différentes combinaisons possibles

**Tous les supports et disponibilités** décrits dans le partenariat exclusif sont à votre disposition, partagés avec le second partenaire. L'arbitrage final du partage des disponibilités est effectué par le Skipper en cas superposition des demandes.

**Vous assumez la moitié du budget avec un engagement pour les 3 saisons**

**Des retombées importantes pour un investissement raisonnable**